

Les Voyages de la Mémoire



Dossier pédagogique des Archives départementales des Alpes-Maritimes
Édition 2016



DÉPARTEMENT
DES ALPES-MARITIMES

Sommaire

1 L'expansion du nazisme	3
1.1 L'Allemagne de la République de Weimar	3
1.2 Comment l'Allemagne est devenue nazie	4
1.3 Racisme et totalitarisme : l'idéologie nazie	5
2. La défaite et La France de Vichy	6
2.1 La France vaincue et la naissance de l'État Français	6
2.2 L'antisémitisme dans l'opinion publique	7
2.3 Vichy et les Juifs	8
3. Les rafles dans les Alpes-Maritimes	9
3.1 Les acteurs français de la répression.....	9
3.2 Les rafles d'août 1942	10
3.3 Les Alpes-Maritimes sous l'occupation italienne puis allemande.....	11
4. L'enfer des camps de la mort.....	13
4.1 Le système concentrationnaire	13
4.2 Le complexe de camps d'Auschwitz-Birkenau	15
4.3 Le camp d'Auschwitz I.....	16
4.4 Le camp d'Auschwitz II-Birkenau	18
4.5 Le camp d'Auschwitz III (Monowitz) et les camps annexes.....	20
5. Les habitants des Alpes-Maritimes face au drame de la déportation	21
5.1 Quelques témoignages locaux	21
5.2 La Résistance dans les Alpes-Maritimes.....	23
6. À la fin de la guerre.....	25
6.1 Le bilan du génocide	25
6.2 Les Justes parmi les nations et la mémoire du crime nazi.....	26
7. Compléments pédagogiques et crédits.....	27
7.1 Glossaire	27
7.2 Les grandes étapes du génocide	29
7.3 Sources, bibliographie et crédits	37

Illustration de couverture :

La rue principale du camp d'Auschwitz II qu'empruntent les victimes vers les crématoires K IV et K V. Photographie M. Cassinelli, 26 mars 2009.

1 L'expansion du nazisme

1.1 L'Allemagne de la République de Weimar

Après la défaite de la Première Guerre mondiale, le régime politique change en Allemagne, et l'Empire laisse la place à la République de Weimar confrontée en 1919 à une tentative de révolution bolchévique à Berlin vite réprimée. La jeune république n'est soutenue ni par l'armée, ni par l'aristocratie, ni par les milieux d'affaires, qui la rendent responsable du *Diktat* de Versailles, considéré comme « un coup de poignard dans le dos. »

Les clauses imposées à l'Allemagne vaincue par le Traité de Versailles sont très dures : le pays perd $\frac{1}{7}$ ^e de son territoire, $\frac{1}{10}$ ^e de sa population ainsi que toutes ses colonies. Par ailleurs, l'armée de terre est limitée à 100 000 hommes, la marine et l'aviation sont démantelées. La Rhénanie est démilitarisée et la rive gauche du Rhin est occupée par les Alliés. Le traité rend l'Allemagne seule responsable des dommages entraînés par la guerre et elle est condamnée à ce titre à payer une amende de 132 milliards de marks payables en 30 ans. Ces contraintes financières provoquent une grave crise monétaire en 1923, année durant laquelle le dollar américain s'échange en janvier contre 4,2 marks alors qu'en novembre le même dollar s'échange contre 4 200 milliards de marks. Pour forcer l'Allemagne à payer les réparations, les armées française et belge envahissent la Ruhr en janvier 1923 pour occuper les centres de production d'acier et de charbon. La vie culturelle et artistique foisonne : le mouvement expressionniste s'exprime dans le cinéma de Fritz Lang et de Werner Murnau et dans la peinture d'Otto Dix, le courant Bauhaus marque l'architecture et le design.

Liste des documents présentés :

- 1.1 La signature du traité de Versailles, 1919. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 61 Fi (en cours de cotation).
- 1.2 Extraits du traité de Versailles, 28 juin 1919.
- 1.3 L'Europe issue de la Première guerre mondiale. Infographie J.-F. Boué
- 1.4 La révolution à Berlin, *Le Petit Niçois*, 8 janvier 1919. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1040.
- 1.5 Évolution du cours du mark-or par rapport au mark-papier. Infographie Y. Vanacker.

1.2 Comment l'Allemagne est devenue nazie

Le parti national-socialiste des travailleurs allemands (NSDAP) naît en 1920, et est organisé par Hitler. Hitler prône une doctrine ultranationaliste, anticapitaliste et antisémite. Mais durant les années 1920, la propagande nazie connaît peu d'écho en Allemagne.

La grave crise économique du début des années 30 provoque l'essor du parti nazi. Hitler, dans ses discours, rend responsable de la crise le régime politique de la République de Weimar, la gauche, et les Juifs. 107 députés nazis sont élus au Reichstag en 1930. Les formations politiques qui soutiennent la république (parti socialiste et Zentrum, centre catholique) sont affaiblies.

Aux élections de 1932, les communistes progressent tandis que les nazis régressent. Inquiets, les milieux industriels et la droite nationaliste décident de s'allier au NSDAP en qui ils voient un rempart contre le bolchevisme. La propagande et la terreur répandue par les formations paramilitaires nazies SS (*Schutzstaffel*, escadrons de protection) et SA (*Sturmabteilung*, section d'assaut) permettent également au parti nazi de devenir un parti de masse.

Sous la pression des classes dirigeantes, de la droite, et du centre, le maréchal von Hindenburg, président de la République, nomme Hitler chancelier le 30 janvier 1933. Parmi les 11 ministres du nouveau gouvernement, seuls trois sont nazis. Toutefois, Hitler fait dissoudre le Reichstag et fait procéder à de nouvelles élections, la campagne électorale se déroule dans un climat de violence.

Le 27 février 1933, l'incendie du Reichstag sert de prétexte à Hitler pour suspendre les libertés individuelles et interdire le Parti communiste. Hitler obtient les pleins pouvoirs grâce au soutien des milieux conservateurs. Le parti social-démocrate est dissous. Au cours de « la nuit des longs couteaux » (du 29 au 30 juin 1934), les SS éliminent les chefs des SA qui n'avaient pas rompu avec la doctrine anticapitaliste et antimilitariste du nazisme naissant. Hindenburg meurt en août 1934. À l'issue d'un référendum qui recueille 90 % de votes favorables, Hitler cumule les fonctions de Chancelier et de Président de la République.

Les gouvernements locaux des Länder perdent tout pouvoir et Hitler est proclamé président du III^e Reich le 2 août 1934. La propagande est omniprésente et les jeunes Allemands sont embrigadés dans les Jeunesses hitlériennes. La grève est interdite et l'adhésion au syndicat nazi, *le Front du travail*, est obligatoire. Les SS et la police d'État (*Gestapo*) font régner la terreur et les opposants sont internés dès 1933 dans les camps de concentration de Dachau, Sachsenhausen et Orianenburg.

Liste des documents présentés :

2.1 Corrélation entre nombre de chômeurs et vote extrémiste en Allemagne de 1928 à 1932. Infographie J.-F. Boué.

2.2 L'incendie du Reichstag, *Le Petit Niçois*, 28 février 1933. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1040.

2.3 La mort d'Hindenburg, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-est*, 3 août 1934. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.

2.4 La crise économique en Allemagne de 1929 à 1933. Infographie J.-F. Boué.

2.5 Violences et boycott des magasins juifs, *L'Illustration*, 8 avril 1933. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1037.

2.6 Autodafé de livres, *L'Illustration*, 20 mai 1933. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1037.

1.3 Racisme et totalitarisme : l'idéologie nazie

L'idéologie nazie se résume en une phrase : « *Ein Volk, Ein Reich, Ein Führer* »

- *Ein Volk*, un seul peuple. Une fausse théorie du XIX^e siècle est érigée en vérité absolue : il existerait une race allemande aryenne pure, qui aurait été corrompue par des éléments extérieurs avec le temps. Le nazisme prône la supériorité de cette race, ce qui autorise le peuple allemand à dominer le monde. Les lois de Nuremberg sur la protection du sang allemand sont votées en 1935, et interdisent notamment le mariage entre Juifs et non-Juifs, ainsi que toute relation en dehors du mariage. D'autres mesures antijuives sont adoptées en 1938 : la communauté israélite se voit imposée une amende collective d'un milliard de *Reichsmarks* en raison de l'assassinat par un jeune Juif polonais d'origine allemande d'un représentant nazi à Paris. Il est interdit aux Juifs d'exercer la profession de médecin ou d'être artisan. Le 9 novembre 1938, durant la *Nuit de Cristal*, des magasins juifs et des synagogues sont brûlés, et des Juifs assassinés. Dans le cadre du programme secret *Aktion T4*, les Allemands porteurs de maladies héréditaires sont stérilisés de force, et 80 000 handicapés sont exterminés à partir de 1939. L'eugénisme fait en effet partie de l'idéologie nazie, il est considéré nécessaire pour contribuer à l'amélioration de la race. Par ailleurs, les Allemands d'origine juive sont dénoncés comme des parias qui contaminent la race.
- *Ein Reich*, un seul empire. Hitler, dans la droite ligne du pangermanisme du XIX^e siècle, veut réunir à l'Allemagne l'ensemble des populations de langue et de sang allemand, afin de donner à son peuple un « espace vital » jusqu'à l'Oural. Les peuples slaves d'Europe orientale, sont destinés à être dominés. Hitler réarme le pays en dépit du traité de Versailles, obtient le rattachement de l'Autriche au Reich en mars 1938, et annexe une partie de la Tchécoslovaquie, après les accords de Munich signés par la France et le Royaume-Uni.
- *Ein Führer*, un seul chef. Hitler, chef suprême, est commandant en chef des armées. Les *Gauleiter*, chefs de régions, dépendent directement de lui. Chaque année, à Nuremberg, ont lieu de grandes parades à la gloire du Führer et du Reich. Les fonctionnaires et les militaires doivent lui prêter serment de fidélité.

Liste des documents présentés :

- 3.1 Hitler fixe les buts de la politique allemande, *Le Petit Niçois*, 1^{er} septembre 1935. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1040.
- 3.2 La nuit de Cristal, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-est*, 10 novembre 1938. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.
- 3.3 La montée en puissance du processus génocidaire. Infographie J.-F. Boué.
- 3.4 Chamberlain et Hitler à Godesberg, *L'Illustration*, 1^{er} octobre 1938. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1036.

2. La défaite et La France de Vichy

2.1 La France vaincue et la naissance de l'État Français

Hitler poursuit sa politique expansionniste en 1939 et envahit la Pologne le 1^{er} septembre 1939. La France et le Royaume-Uni déclarent alors la guerre à l'Allemagne. Les Français et les Britanniques restent sur la défensive pendant plusieurs mois, et on ne se bat pas. Toutefois, le 10 mai 1940 les troupes allemandes attaquent à l'ouest, envahissent la Belgique et les Pays-Bas, et percent le front à Sedan. La retraite générale est ordonnée le 12 juin et le 14 les Allemands défilent dans Paris. Le maréchal Pétain forme un nouveau gouvernement et signe l'armistice le 22 juin 1940. La France est divisée en deux zones, une dite libre, et l'autre occupée par les troupes allemandes.

Le 10 juillet, l'Assemblée nationale et le Sénat, réunis à Vichy, votent les pleins pouvoirs à Philippe Pétain, en vue de rédiger une nouvelle constitution. Sur les 649 parlementaires présents, seuls 80 s'y opposent. Le lendemain, Pétain se nomme lui-même « chef de l'État français ». Pétain forme un nouveau régime, l'État Français, dont le gouvernement siège en zone libre, à Vichy. C'est la fin de la III^e République. Pétain prône la collaboration avec Hitler.

Liste des documents présentés :

4.1 Signature et clauses de l'armistice conclu avec l'Allemagne, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-est*, 22 juin 1940. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.

4.2 Vote des pleins pouvoirs au maréchal Pétain à Vichy le 10 juillet 1940, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-est*, 11 juillet 1940. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.

4.3 « La séance historique de l'Assemblée nationale du 10 juillet dans la salle de théâtre du casino de Vichy », dessin paru dans *L'Illustration*, 17 août 1940. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1036.

4.4 Actes constitutionnels sur les pouvoirs du chef de l'État français, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-est*, 12 et 13 juillet 1940. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.

2.2 L'antisémitisme dans l'opinion publique

La crise économique des années 1930 a réveillé l'antisémitisme qui sommeillait en France depuis l'affaire Dreyfus. L'arrivée des Juifs fuyant les persécutions nazies et le contexte politique national et international renforcent ce mouvement qui croît depuis 1934. Les groupuscules antisémites se multiplient et les publications se banalisent. Ainsi, en 1933, Meurie publie à Nice *la Revue critique* qui s'en prend violemment aux Juifs. Les attaques contre Léon Blum, que les élections de 1936 portent à la présidence du Conseil, donnent la mesure de l'antisémitisme du temps. Xavier Vallat, député de l'Ardèche, déplore le 6 juin 1936 à la tribune de la Chambre, que la France, « *ce vieux pays gallo-romain* », soit gouverné par un Juif, que cette « *nation paysanne* », ait à sa tête « *un talmudiste subtil* ». La droite parlementaire écoute, impassible. C'est le signal d'une campagne injurieuse et calomnieuse, d'une violence extrême. Papillons apposés sur les maisons appartenant à des Juifs et menaces de mort se multiplient dans les Alpes-Maritimes comme dans le reste de la France. Homme de droite mais Juif, Georges Mandel, n'est pas épargné. « *Faut les renvoyer chez Hitler ! En Palestine !* » s'exclame Céline. Dans son journal *Je suis partout*, le 15 avril 1938, Brasillach propose plutôt d'en faire une minorité à statut. Il ajoute qu'il convient de les priver de leurs droits civils et politiques, de les chasser de toutes les professions et de confisquer leurs biens. Le programme de Brasillach est bientôt appliqué par le régime de Vichy, comme il l'est déjà en Allemagne.

Enfin, Les groupes d'extrême-droite mènent des campagnes dont la violence s'accroît avec l'arrivée des Juifs allemands et autrichiens fuyant les persécutions nazies. En 1939 de nombreux Juifs italiens viennent trouver refuge dans les Alpes-Maritimes, consécutivement aux lois raciales promulguées par Mussolini. Contrairement au temps de l'affaire Dreyfus, aucune grande voix ne s'élève, aucun sursaut moral de l'opinion n'a lieu.

Liste des documents présentés :

- 5.1 Israël, maître de la France, par François le Français, mai 1939. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 166.
- 5.2 Carte postale antisémite accompagnant le rapport de police du 27 mai 1938 au sujet du rassemblement antijuif de France. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 157.
- 5.3 Exemplaire de *la Revue critique non juive de novembre 1934* publiée à Nice. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 4 M 137.
- 5.4 Une du journal antisémite *Le Porc-épic*, 1939.

2.3 Vichy et les Juifs

Les conséquences de la défaite sont catastrophiques pour les 300 000 Juifs résidant en France, qu'ils soient de nationalité française ou étrangère, transformant leur vie en un véritable calvaire. L'extrême-droite française, antisémite, peut s'attaquer aux Juifs, qu'elle rend responsable de la défaite. Ils sont frappés, dès 1940, par des dispositions réglementaires prises à la fois par les Allemands dans les régions annexées mais surtout par le gouvernement de Vichy en zones libre et occupée. Ce dernier met en œuvre un antisémitisme d'État visant à exclure les Juifs de nationalité française de la vie politique, sociale et économique du pays. Ils sont soumis à partir du 3 octobre 1940 à un statut les excluant de toute fonction élective, de la fonction publique, de la magistrature, de l'armée. L'accès à l'Université et aux professions libérales leur est milité, leurs entreprises sont confisquées. Dès lors, les Juifs français ne sont plus des citoyens à part entière. Un commissariat général chargé des questions juives est créé en 1941, les Juifs sont soumis à des mesures encore plus strictes. En zone sud, les Juifs étrangers sont assignés à résidence ou internés dans des camps spéciaux, à Rivesaltes, Gurs, Noé, Les Milles. Certains de ces camps avaient précédemment accueillis des Républicains espagnols. Dans les Alpes-Maritimes où plusieurs milliers de Juifs étrangers se sont réfugiés, ces mesures rencontrent un accueil favorable dans l'opinion d'extrême-droite, d'autant plus que leur présence dans les hôtels du littoral accroît les difficultés de ravitaillement.

En zone occupée, les Allemands font main basse sur les biens des Juifs français, leur imposent une taxe d'un milliard de francs puis entreprennent leur recensement systématique. En mai 1942, tous les Israélites âgés de plus de six ans doivent porter une étoile jaune et subissent toutes sortes de vexation.

Alors que les autorités d'occupation italiennes avaient fait preuve d'une certaine clémence, les troupes allemandes qui envahissent la zone sud le 11 novembre 1942 après le débarquement allié en Afrique du Nord, multiplient de 1943 à 1944 les exactions, les perquisitions, les arrestations et les déportations vers les camps d'extermination, particulièrement celui d'Auschwitz, centre de la plus gigantesque entreprise criminelle de l'histoire du Monde.

Liste des documents présentés :

- 6.1 Texte de loi portant statut des Juifs, 18 octobre 1940. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 127 W 2.
- 6.2 Questionnaire relatif à l'appartenance à la race juive, 1940. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 127 W 2.
- 6.3 Courrier de la directrice de l'École pratique au Préfet lui annonçant l'absence de salariés juifs dans son institution, 12 novembre 1940. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 127 W 2.
- 6.4 Lettre de René Bousquet au Préfet, 24 avril 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 616 W 45.
- 6.5 Déclaration du commissaire général aux questions juives Darquier de Pellepoix, *L'Éclairer de Nice et du Sud-est*, 12 mai 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.
- 6.6 Demande d'autorisation pour la participation d'une chanteuse d'origine juive à un gala, 1^{er} décembre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 616 W 42.
- 6.7 Les camps français pendant la Seconde Guerre mondiale. Infographie J.-F. Boué.
- 6.8 Laissez-passer pour le Vélodrome d'hiver au nom d'Yvette Baudoin, juillet 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 J 990. (fonds Anna Traube)

3. Les rafles dans les Alpes-Maritimes

3.1 Les acteurs français de la répression

Le Service d'ordre légionnaire (SOL) est créé en août 1940, puis transformé en janvier 1943 en Milice française. Dirigée par le Niçois Joseph Darnand, elle est un outil de répression au service de l'occupant. En zone occupée, les mouvements d'extrême-droite, qui prospèrent grâce au soutien de l'occupant, œuvrent pour une collaboration totale avec le régime hitlérien afin d'éliminer Juifs et communistes et rendre la France fasciste. Les deux principaux sont le Parti populaire français (PPF) de Jacques Doriot et le Rassemblement national populaire de Marcel Déat. Leurs groupes paramilitaires assistent les forces de répression allemande et leurs membres s'enrôlent dans la Légion des Volontaires Français contre le bolchevisme (LVF), créée en juillet 1941 pour combattre l'URSS. Parmi la population civile des indicateurs ou des dénonciateurs anonymes signalent à la police la présence de Juifs hébergés clandestinement. La police et la gendarmerie sont réquisitionnées pour arrêter les Juifs et les adversaires du régime de Vichy.

Liste des documents présentés :

- 7.1 La fête patriotique de Jeanne d'Arc, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-est*, 12 mai 1941. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.
- 7.2 Prestation de serment du Service d'ordre légionnaire aux arènes de Cimiez, le 22 février 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 616 W 45.
- 7.3 L'investiture du Service d'ordre légionnaire, *L'Éclaireur de Nice et du Sud-est*, 23 février 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1041.
- 7.4 Dénonciation anonyme par un légionnaire d'une militante gaulliste, 25 avril 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 616 W 45.
- 7.5 *La Trique*, journal du Service d'ordre légionnaire, n° 5, juillet 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 616 W 45.
- 7.6 Rapport de police relatif à l'occupation d'une synagogue par des recrues du Service d'ordre légionnaire, 15 septembre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 616 W 233.
- 7.7 Rapport de police relatif à l'arrestation d'un Juif hébergé clandestinement à Nice, 6 novembre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.

3.2 Les rafles d'août 1942

En janvier 1942 les nazis décident de mettre en œuvre la « Solution finale » c'est-à-dire l'extermination de tous les Juifs européens. La section de la *Gestapo* chargée des questions juives planifie la déportation des Juifs de France, de Belgique et des Pays-Bas. Les Juifs étrangers ou apatrides, puis ceux de nationalité française, sont raflés avec l'aide de la police française en zone nord dès l'été 1941 et sous le contrôle du gouvernement de Vichy en zone sud, en août 1942. Ainsi, dans les Alpes-Maritimes, l'importance prise par la communauté juive dans le département (12 717 déclarés dont 7 554 étrangers) favorise la réalisation d'une opération comparable à la rafle parisienne du « Vél d'Hiv ». Les 26 et 27 août 1942, 610 Juifs étrangers sont arrêtés par la police et la gendarmerie française, rassemblés à la caserne Auvare à Nice puis envoyés en train au camp de Drancy, en région parisienne. Planifiée avec soin par le gouvernement de Vichy, cette opération policière de grande envergure émeut l'opinion publique. D'autres Juifs sont envoyés au camp des Milles (Bouches-du-Rhône) ou à celui de Rivesaltes (Pyrénées-Orientales).

Liste des documents présentés :

- 8.1 Courrier du commandant militaire des Alpes-Maritimes au Préfet lui annonçant la possibilité d'utiliser la caserne Auvare pour regrouper 3 000 personnes, 28 juillet 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.
- 8.2 Compte-rendu des rafles de Juifs étrangers opérées le 26 août 1942, 27 août 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.
- 8.3 Interception téléphonique relative au transfert des Juifs pour le premier convoi, 30 août 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.
- 8.4 Lettre du secrétaire général de la police au Préfet lui annonçant les détails de l'organisation du premier convoi, 25 août 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.
- 8.5 Facture de la société de transports Darnand pour le transport des Juifs, 11 décembre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.
- 8.6 Lettre de protestation adressée au Préfet, 28 août 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.
- 8.6 Tract dénonçant la déportation des Juifs, 11 septembre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.

3.3 Les Alpes-Maritimes sous l'occupation italienne puis allemande

Le 8 novembre 1942, les Anglo-américains débarquent en Afrique du Nord. En moins de 24 heures, toute la zone non-occupée est contrôlée par les forces allemandes et italiennes pour prévenir un débarquement allié. À Toulon, le gros de la flotte de haute mer choisit de se saborder. La France est entièrement sous tutelle allemande tandis que la Provence et la Côte d'Azur sont occupées par la quatrième armée italienne soit 30 000 hommes, à partir du 11 novembre. La police militaire pourchasse les résistants et les fascistes italiens multiplient vexations et persécutions. Plusieurs milliers de Juifs, fuyant l'occupation allemande, se réfugient dans la zone sous contrôle italien. Cela leur apporte un répit pendant une dizaine de mois. Les Italiens adoptent à leur égard une attitude bienveillante, les protégeant de l'administration française et des collaborateurs. Toutefois, une partie des Juifs est assignée à résidence à Saint-Martin-Vésubie par les autorités italiennes lors de l'occupation de leur zone, continuant ainsi la politique déjà mise en place par Vichy.

Le débarquement des Alliés en Sicile en juillet 1943, puis en Italie, provoque l'effondrement du régime de Mussolini. Le 8 septembre 1943, l'Italie signe un armistice avec les Alliés, ce qui entraîne l'invasion des forces allemandes. Le 9 septembre, les troupes italiennes se retirent des Alpes-Maritimes dans le désordre. L'occupation allemande se traduit principalement par une fortification intensive du littoral azuréen, de Théoule à Menton, afin d'empêcher un éventuel débarquement allié. Une centaine de casemates sont construites ; 100 000 mines sont posées ; des murets de béton barrent la Promenade des Anglais à Nice et la Croisette à Cannes. Les civils sont requis pour garder les voies ferrées ou pour l'organisation allemande Todt qui assure les travaux de fortification. Les Alpes-Maritimes sont soumises à un régime d'occupation renforcée semblable à celui de la zone nord. Les difficultés de ravitaillement s'accroissent car, en se fournissant sur les marchés, les troupes d'occupation allemande privent la population des produits de première nécessité. Les relations des occupants avec la population se durcissent. La *Gestapo* s'installe à Nice à l'hôtel Excelsior et à Cannes à la villa Montfleury, et elle organise la chasse aux Juifs et la répression des Résistants. Avec ses auxiliaires français, PPF et Milice, la *Gestapo* multiplie les exactions en 1944, torture et déporte. La police allemande réprime et près de 400 Azuréens sont ainsi envoyés en Allemagne, notamment Pierre Bertone (réseau Buckmaster), Raoul Brès (réseau Alliance), René Meffre (groupe Rémy), Philippe Rodat (Mouvements unis de Résistance) et le poète André Verdet. D'autres sont exécutés. Ange Grassi et Séraphin Torrin sont pendus aux réverbères de l'avenue de la Victoire à Nice ; cinq lycéens de Masséna sont capturés par la Milice et fusillés à Saint-Julien-du-Verdon. Certains villages sont particulièrement frappés, avant et après le débarquement allié, comme Puget-Théniers et Gattières. Plus de 500 Azuréens payent de leur vie leur engagement dans la Résistance.

Liste des documents présentés :

- 9.1 Interception d'un courrier dans lequel un Juif évoque sa résidence forcée à Saint-Martin-Vésubie, 6 mai. 1943. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 10.
- 9.2 Rapport administratif évoquant la bienveillance des autorités italiennes à l'égard des Juifs, 6 avril 1943. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 10.
- 9.3 Interception d'un courrier dans lequel un Juif exprime sa satisfaction d'être sous la protection italienne, 5 avril 1943. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 10.
- 9.4 Plainte de l'évêque de Nice après une perquisition de la police allemande dans une église, 6 décembre 1943. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 616 W 225.
- 9.5 Témoignage écrit de la rafle d'un israélite par la Gestapo, 24 décembre 1943. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 6.
- 9.6 Déposition au commissariat de police racontant l'action d'un agent de la Gestapo, 5 janvier 1944. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 6.
- 9.7 Rapport d'un inspecteur de police relatif à l'arrestation d'un Juif, 11 mars 1944. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 6.
- 9.8 Rapport des renseignements généraux sur l'activité de la police allemande, 17 avril 1944. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 6.
- 9.9 Rapport de police sur l'utilisation de l'hôtel Excelsior par la Gestapo, 6 décembre 1943. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.
- 9.10 Plaque commémorative devant l'hôtel Excelsior, lieu des interrogatoires de la Gestapo. Photographie J-F. Boué, novembre 2015.

4. L'enfer des camps de la mort

4.1 Le système concentrationnaire

Les premiers camps de concentration sont ouverts dans l'Allemagne hitlérienne dès l'arrivée au pouvoir des nazis pour recevoir les communistes, les autres opposants politiques (socialistes et démocrates chrétiens) ainsi que les Juifs, mélangés aux prisonniers de droit commun, aux « asociaux » et aux malades mentaux, d'abord à Dachau près de Munich en mars 1933, puis à Oranienburg-Sachsenhausen, Buchenwald, Flossenburg et Ravensbrück pour les femmes. D'autres camps sont également implantés dans les pays annexés ou occupés par l'Allemagne nazie, en 1938 à Mauthausen en Autriche, en 1939 à Theresienstadt en Tchécoslovaquie, en 1940 à Auschwitz en Pologne, et en 1941 au Struthof-Natzweiler en Alsace.

Deux catégories de déportés arrivent dans ces camps : les « déportés résistants et politiques » d'une part, et les déportés qualifiés de « raciaux » d'autre part, c'est-à-dire les Juifs et les Tziganes. Les nazis agrandissent les premiers camps et en ouvrent d'autres à Neuengamme, Bergen-Belsen, Dora, Gross-Rosen en Allemagne, à Maïdanek et Stutthof en Pologne. Des convois affluent rapidement de toute l'Europe occupée vers ces camps placés sous le contrôle des SS.

Dans ces camps de concentration, les déportés sont soumis au travail forcé dans les *Kommandos*, les usines secrètes d'armement et les filiales des grandes firmes allemandes installées dans ou à proximité des camps. Douze heures de travail par jour, les appels interminables dès l'aube et tard dans la nuit par tous les temps, les sévices infligés par les *Kapos*, la sous-alimentation, les maladies mal soignées : les déportés les plus faibles ne résistent pas longtemps à ce régime terrible. Ces « camps de la mort lente » deviennent d'inépuisables réservoirs de main-d'œuvre constamment renouvelés, et les déportés, des esclaves de la machine de guerre nazie.

En Pologne à partir de 1941-1942, des centres de mise à mort sont ouverts à Chelmno, Treblinka, Sobibor, Belzec, ou implantés dans des camps de concentration préexistants tels que Maïdanek et surtout Auschwitz-Birkenau, dans le cadre de la « Solution finale ». L'objectif des nazis vise à l'extermination totale et systématique des Juifs et des Tziganes qualifiés de « sous-hommes », dans des centres de mise à mort immédiate. La plupart des déportés sont exterminés le jour même de leur arrivée ou au cours des jours suivants, à l'issue d'une sélection qui oriente immédiatement vers les chambres à gaz les enfants, les vieillards, les femmes, les malades, tandis que les plus valides sont employés quelque temps comme esclaves au travail forcé, avant d'être exécutés à leur tour quand ils ne meurent pas d'épuisement.

L'organisation des camps de concentration et des camps d'extermination s'appuie sur une gestion rigoureuse des convois de déportés acheminés vers les camps. La recherche de l'efficacité va jusqu'à l'exploitation commerciale et industrielle des cadavres : après avoir confisqué les vêtements, les chaussures, les effets personnels des déportés dès leur arrivée dans les camps, les nazis récupèrent sur les morts, après les avoir exterminés, dents en or, lunettes, dentiers, tandis que les cheveux sont tissés pour fabriquer des couvertures, les os broyés et transformés en engrais.

Liste des documents présentés :

- 10.1 L'organisation du génocide. Infographie Y. Vanacker.
- 10.2 Plan du camp de Sobibor. Infographie J.-F. Boué.
- 10.3 Boîtes de Zyklon B dans le camp de Maïdanek. Photographie M. Cassinelli, 23 août 2010.
- 10.4 Intérieur d'une des deux chambres à gaz de Maïdanek. Photographie M. Cassinelli, 23 août 2010.
- 10.5 Tas de chaussures des déportés de Maïdanek. Photographie M. Cassinelli, 23 août 2010.
- 10.6 Four crématoire du camp de Maïdanek. Photographie M. Cassinelli, 23 août 2010.
- 10.7 « Dans les camps de déportés en Allemagne », 1944. Photographie du service de presse du ministère de la guerre. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 165 W 4.

4.2 Le complexe de camps d'Auschwitz-Birkenau

Le camp d'Auschwitz-Birkenau est situé dans la partie polonaise du Grand Reich à Oswiecim en Pologne. Il est créé en avril 1940 par Himmler et sa libération a lieu par l'Armée rouge le 27 janvier 1945.

Le complexe concentrationnaire d'Auschwitz est constitué de trois camps:

- Auschwitz I camp principal ouvert à l'été 1940, dédié à la concentration et au travail forcé.
- Auschwitz II, ou Birkenau, ouvert le 8 octobre 1941 en tant que camp mixte, concentration et centre de mise à mort.
- Auschwitz III ou Monowitz, ouvert le 31 mai 1942 en tant que camp de travail ; sans compter les camps annexes.

Auschwitz II comprend plusieurs camps :

- un camp pour les hommes, femmes, tziganes, familles juives de Theresienstadt,
- un camp de quarantaine pour les nouveaux arrivants,
- un camp dit « Kanada » où l'on ne s'occupe que de la garde et du triage des biens confisqués aux détenus.

À Auschwitz III, les SS louent la main-d'œuvre fournie par les déportés au complexe industriel voisin qui produit du caoutchouc synthétique pour le compte de la firme IG Farben.

À l'arrivée des convois, une sélection opérée par les médecins SS oriente la majorité des déportés vers les chambres à gaz. Quelques Juifs sont désignés pour travailler dans les camps. Ils trient les vêtements et les bagages qui sont ensuite expédiés vers l'Allemagne ou s'occupent des chambres à gaz et des morts (*Sonderkommandos*). Mais ils sont à leur tour très rapidement exterminés.

Il y a jusqu'à sept chambres à gaz utilisant du Zyklon B.

Liste des documents présentés :

11.1 Plan général du complexe d'Auschwitz. Infographie Y. Vanacker.

11.2 Wagons à bestiaux qui servent aux transports de déportés. Photographie M. Cassinelli, 25 mars 2009.

11.3 La chambre à gaz K I du camp d'Auschwitz I. Photographie M. Cassinelli, 30 octobre 2006.

11.4 Enceinte du camp d'Auschwitz I. Photographie M. Cassinelli, 11 mars 2011.

11.5 Séparation intérieure du camp d'Auschwitz I. Photographie M. Cassinelli, 11 mars 2011.

4.3 Le camp d'Auschwitz I

La création du camp souche Auschwitz I est décidée par les SS en février 1940 : c'est un camp de concentration et de travail forcé. Les premiers prisonniers sont des opposants politiques polonais. Le camp est prévu pour ceux que le régime nazi estime dangereux : prisonniers politiques, criminels, prostituées, homosexuels, Juifs. Lorsqu'Hitler décide l'extermination systématique des Juifs à grande échelle, Rudolf Höss, le responsable du camp, expérimente divers modes d'exécution. Le nombre de déportés augmente rapidement et il est chargé de « préparer à Auschwitz une installation destinée à l'extermination en masse ». Son approche du problème est technique et pragmatique. Les exécutions sont jusqu'ici menées à l'arme à feu, les déportés fusillés au bord de fosses communes qu'ils creusent eux-mêmes. D'autres prisonniers recouvrent les corps de chaux vive.

Les nazis, pour exterminer plus vite, décident d'employer un pesticide utilisé pour nettoyer les baraquements, le Zyklon B. Il est testé en septembre 1941 sur des prisonniers russes et des Juifs, puis son usage se généralise. Les SS utilisent alors dans le camp I un bâtiment comprenant une chambre à gaz et un crématoire composé de trois fours. Cette installation est mise en service entre 1941 et 1942 et est appelée K I (pour *Krematorium I*).

Auschwitz I est essentiellement un camp de travail. Les prisonniers valides doivent travailler, ceux qui sont malades ou blessés sont fusillés. Les prisonniers commencent la journée à 4 h 30 du matin (une heure plus tard en hiver) avec l'appel qui peut durer des heures : été comme hiver, les prisonniers doivent se maintenir en rang à l'extérieur des baraquements et y rester jusqu'à sept heures, heure à laquelle les officiers SS arrivent. Pendant ce temps, les gardes peuvent leur infliger des punitions, pour un bouton manquant, une gamelle mal nettoyée. Parfois ils sont contraints à rester une heure en position accroupie, les mains sur la tête ou recevoir des coups. Les détenus sont comptés et recomptés.

Après l'appel, les *Kommandos* se mettent en marche vers leur lieu de travail, par rangées de cinq, portant leur tenue de camp rayée, sans sous-vêtement, chaussés de sabots de bois mal adaptés à leurs pieds et sans chaussettes. Les *Kapos* ont la responsabilité des prisonniers tout comme l'escorte SS qui les accompagne. La journée de travail dure 12 heures en été et un peu moins en hiver. La majorité des tâches sont relatives à la construction du camp, aux travaux dans les gravières, dans les dépôts de bois, ou dans les usines d'armement. Aucune pause n'est accordée. Le dimanche n'est pas un jour de travail, mais les prisonniers ne se reposent pas pour autant. Ils doivent nettoyer les baraquements et prendre leur douche hebdomadaire. Les prisonniers ont le droit d'écrire, uniquement en allemand, à leur famille, ceux qui ne maîtrisent pas l'allemand peuvent se faire aider pour rédiger leur courrier. Les membres de la SS censurent le courrier sortant.

Un second appel est effectué le soir. Lorsqu'un prisonnier manque à l'appel, les autres doivent rester en place jusqu'à ce que la cause de cette absence soit identifiée, quelles que soient les conditions climatiques. Des punitions, collectives ou individuelles, sont infligées selon ce qui s'est produit durant la journée. Les prisonniers reçoivent alors leur ration d'eau et de pain. Le couvre-feu intervient deux ou trois heures plus tard. Les prisonniers dorment sur des banquettes de bois, sur leurs vêtements et chaussures pour éviter qu'ils ne leur soient volés.

De 800 à 1 000 détenus sont entassés sur ces banquettes de bois superposées dans chaque baraquement. Incapables de s'allonger complètement, ils dorment en long ou en travers, avec les pieds de l'un sur la tête de l'autre, le cou ou la poitrine. Dépouillés de toute dignité humaine, ils se frappent, se mordent, se donnent des coups de pieds pour grappiller quelques centimètres d'espace supplémentaire pour pouvoir dormir. L'hiver, une installation de chauffage rudimentaire parvient à maintenir une température limitant le nombre de décès par hypothermie.

Liste des documents présentés :

- 12.1 Plan du camp d'Auschwitz I. Infographie Y. Vanacker.
- 12.2 Le bâtiment qui héberge les premiers prisonniers chargés d'aménager le camp en juin 1940. Photographie M. Cassinelli, 30 octobre 2006.
- 12.3 Le portail d'entrée du camp avec l'inscription « *Arbeit macht frei* ». Photographie M. Cassinelli, 30 octobre 2006.
- 12.4 Vue intérieure du camp d'Auschwitz I. Photographie M. Cassinelli, 30 octobre 2006.
- 12.5 La place où se tient l'appel. Photographie M. Cassinelli, 25 mars 2009.
- 12.6 Le mur des exécutions et le bâtiment dédié aux expériences sur les prisonniers (à gauche). Photographie M. Cassinelli, 25 mars 2009.
- 12.7 Fours crématoires du K I. Photographie M. Cassinelli, 30 octobre 2006.

4.4 Le camp d'Auschwitz II-Birkenau

Birkenau devient Auschwitz II. Il comprend le centre de mise à mort ainsi qu'un gigantesque camp de travail forcé. C'est là que périssent plus d'un million de personnes, principalement des Juifs. 21 000 Tziganes y meurent également. Birkenau est situé à trois kilomètres d'Auschwitz, dans des marécages.

Il est construit à l'emplacement du village de Brzezinka (Birkenau en allemand) détruit pour construire le camp.

Il s'étend sur une superficie de 170 hectares (720 mètres sur 2 340 mètres), entouré de 16 kilomètres de barbelés. Il comprend, dans sa configuration finale, quatre parties ou *Lager* : le camp des femmes, le camp des hommes, la partie réservée à l'extermination, et une extension jamais terminée, appelée « Mexico » qui est utilisée seulement l'été 1944 pour regrouper 7 000 femmes juives de Hongrie. L'extension est appelée ainsi car l'état rudimentaire de sa construction fait allusion à un pays en voie de développement.

Chacun des *Lager* est entouré de clôtures de barbelés électrifiés à haute tension. Au total, le complexe regroupe 300 baraques environ, tous usages confondus. Chaque baraque est équipée de deux cheminées en briques. Placées à chacune des extrémités du bâtiment leurs foyers sont reliés par un large conduit. Ce système de chauffage demeure l'un des vestiges d'origine encore visibles.

Le rôle principal de Birkenau, défini dès fin 1941, est ensuite d'appliquer la Solution finale à la question juive, c'est-à-dire la mise à mort systématique et programmée des Juifs d'Europe, à l'échelle industrielle. Dans ce but, c'est d'abord dans deux anciennes fermes situées à proximité du camp et transformées en chambres à gaz, nommées la maison rouge et la maison blanche (Bunker I et II), que meurent une partie importante des Juifs déportés de France. À partir de 1942, les nazis construisent ensuite à Birkenau, quatre complexes de chambres à gaz-crématoires (K II, K III, K IV et K V).

Les chambres à gaz peuvent recevoir près de 1 440 personnes pour les plus grandes et 768 personnes à la fois pour les plus petites. Camouflées en douches factices, les chambres à gaz laissent entrevoir des ouvertures sur le toit par lesquelles les boîtes de gaz Zyklon B sont déversées par les SS. La mort peut prendre entre 15 et 20 minutes. C'est la mission du *Sonderkommando*, choisi parmi les prisonniers. À la fin de la guerre, alors que les crématoires tournent à plein régime, les nazis tuent encore plus de victimes et brûlent les corps dans des fosses de crémation creusées à proximité du K V. La dispersion des cendres est effectuée dans les champs ou les lacs alentour.

Les détenus arrivent de toute l'Europe à Auschwitz-Birkenau en train, souvent après plusieurs journées passées dans des wagons à bestiaux. Certains meurent durant le voyage de soif, de faim, de maladie ou encore d'asphyxie. Depuis la France, le transport dure trois jours, depuis la Grèce certains convois mettent plus de sept jours pour arriver à destination.

Pendant la plus grande partie de l'existence du camp, les déportés arrivent au niveau de l'ancienne gare de marchandise d'Auschwitz (la *Judenrampe*) et marchent environ un kilomètre jusqu'à Birkenau. La voie est prolongée au printemps 1944 pour terminer son trajet à l'intérieur de Birkenau, au plus près des dispositifs de gazage juste avant l'arrivée des Juifs hongrois. À peine sortis du train, les prisonniers subissent la *Selektion*. D'un côté, les faibles, les personnes âgées, les malades, les femmes enceintes, les enfants destinés à être gazés immédiatement. De l'autre, les adultes (en théorie à partir de 15 ans) les plus valides que les SS destinent à la mort par le travail forcé. À partir de décembre 1943, les détenus hommes sélectionnés pour le travail sont conduits au bâtiment dit « *Zentral Sauna* » où ils sont mis à nu, rasés, tatoués et dépossédés de leurs biens qu'on stocke dans des entrepôts appelés « *Kanada* » dans le jargon du camp. Il est nommé ainsi car pour les détenus qui y travaillent le Canada évoque un pays de richesse et de bien-être.

On leur distribue alors un uniforme rayé et des sabots en bois. Les objets personnels de valeur font l'objet d'une comptabilité précise établie par l'administration d'Auschwitz et sont ensuite envoyés, trimestriellement, en Allemagne.

Les survivants à ce premier tri sont regroupés dans le camp de quarantaine puis répartis en groupes de travail (*Kommandos*) et employés comme main-d'œuvre esclave dans le camp, ou dans des usines ou des fermes dépendant du camp.

Liste des documents présentés :

- 13.1 Plan général du camp d'Auschwitz II-Birkenau. Infographie Y. Vanacker.
- 13.2 L'entrée du camp d'Auschwitz II-Birkenau vu de l'intérieur. Photographie M. Cassinelli, 26 mars 2009.
- 13.3 La rue principale du camp qu'empruntent les victimes vers les crématoires K IV et K V. Photographie M. Cassinelli, 26 mars 2009.
- 13.4 La rampe où a lieu la *Selektion*. Photographie M. Cassinelli, 26 mars 2009.
- 13.5 Vue sur le camp des hommes. Photographie M. Cassinelli, 26 mars 2009.
- 13.6 Vue des baraques du camp des femmes. Photographie M. Cassinelli, 26 mars 2009.
- 13.7 Les châlits en bois d'un bâtiment du camp de la quarantaine des hommes. Photographie M. Cassinelli, 26 mars 2009.
- 13.8 Les toilettes du bâtiment de quarantaine des hommes. Photographie M. Cassinelli, 26 mars 2009.
- 13.9 Un mirador à proximité du *Krematorium* K V. Photographie M. Cassinelli, 7 mai 2015.

4.5 Le camp d'Auschwitz III (Monowitz) et les camps annexes

Le gouvernement nazi travaille avec les industriels allemands (industrie chimique, armement...). Décidée au début de l'année 1941, la construction de l'usine IG Farben de caoutchouc synthétique à Monowitz, qui reste inachevée, fait appel de manière croissante à la main-d'œuvre concentrationnaire. La sous-alimentation, les conditions de travail inhumaines et le renvoi des inaptes à la chambre à gaz, y font entre 25 000 et 35 000 victimes.

Les camps annexes sont désignés sous les vocables d'*Aussenlager* (camp extérieur), de *Nebenlager* (sous-camp) ou d'*Arbeitslager* (camp de travail). Outre IG Farben, de nombreuses autres industries allemandes comme Krupp (métallurgie) et Siemens (appareils électriques) construisent des usines dotées de camps annexes. Autour du camp-souche d'Auschwitz I gravitent ainsi 45 camps satellites dont 28 servent l'industrie de l'armement. Les déportés sont employés dans différents secteurs d'activités. Ils se voient ainsi confier des travaux dans les mines, dans les fonderies ou d'autres industries métallurgiques, dans les industries chimiques ainsi que des travaux forestiers ou liés à l'agriculture. Certains travaillent pour l'industrie de l'armement. Les déportés ne sont pas rémunérés mais les SS louent leur main-d'œuvre aux industriels entre 1,5 et 4 marks la journée, alors que le prix de revient quotidien d'un déporté est de 0,3 à 0,7 mark.

Liste des documents présentés :

- 14.1 Serres du camp de Raisko où travaillent des femmes déportées. Photographie M. Cassinelli, 1^{er} novembre 2006.
- 14.2 Mémorial du camp de Monowitz. Photographie M. Cassinelli, 1^{er} novembre 2006.
- 14.3 L'usine de l'Union Werke où les déportés fabriquent des armes. Photographie M. Cassinelli, 1^{er} novembre 2006.

5. Les habitants des Alpes-Maritimes face au drame de la déportation

5.1 Quelques témoignages locaux

Pendant cette période trouble, l'attitude des habitants des Alpes-Maritimes vis-à-vis des Juifs se divise en trois groupes:

Les antisémites approuvent les mesures anti-juives et les arrestations, estimant même que l'on a trop tardé à les mettre en œuvre. Ils pensent que cela améliorera leurs conditions de vie et limitera le marché noir. Ils veulent aussi s'approprier les biens juifs saisis par les autorités. Une autre partie de la population reste indifférente au sort des Juifs arrêtés car ils sont étrangers et n'ont pas défendu la France pendant la guerre. Mais la majorité de l'opinion publique condamne les exactions commises. Certains partisans du Maréchal Pétain témoignent de leur indignation devant l'action du gouvernement de Vichy à l'encontre des Juifs, à la botte des forces d'occupation.

Le réseau de résistance Marcel est créé à Nice en 1943 par Moussa Abadi, homme de théâtre d'origine syrienne, et sa compagne Odette Rosenstock, médecin. Tous deux sont de confession israélite. Le réseau Marcel a pour but le sauvetage des enfants juifs. Moussa Abadi (dit Monsieur Marcel) sollicite et obtient l'aide de monseigneur Paul Rémond, évêque de Nice, ainsi que des pasteurs Edmond Évrard (Église évangélique baptiste de Nice) et Pierre Gagnier (Temple réformé de Nice).

Moussa Abadi est nommé inspecteur de l'enseignement catholique du diocèse de Nice. La secrétaire de monseigneur Rémond, Mademoiselle Lagache et l'Abbé Rostand, son secrétaire particulier, participent à l'entreprise et établissent dans un premier temps les listes des institutions, couvents et collèges du diocèse de Nice susceptibles d'accueillir des enfants.

Le pasteur Évrard trouve des caches pour les Juifs, leur trouve des faux papiers, et facilite leur départ. Il autorise en mars 1944 la célébration de la fête de Pourim dans l'église baptiste.

Le pasteur Pierre Gagnier est lui aussi très actif dans la confection de cartes d'identité et d'alimentation. Il n'hésite pas à cacher des Juifs dans le presbytère et dans le temple réformé de Nice.

Grâce à ses couvertures, Moussa Abadi fabrique des faux papiers, des fausses cartes d'alimentation, obtient et gère des aides financières, en particulier par l'entremise de Maurice Brener, responsable de l'*American Joint Comittee* (association caritative juive américaine). Odette Rosenstock contacte quant à elle les maires de différentes communes, et les responsables de maisons d'enfants à caractère sanitaire. Moussa et Odette se mettent en relation avec les institutions religieuses catholiques, les communautés protestantes et les paysans de l'arrière-pays ; ils prospectent les lieux d'accueil de Nice, Cannes, Grasse, Thorenc, Villefranche, pour cacher des enfants juifs recherchés par les nazis et la milice.

Le réseau Marcel arrive à sauver, jusqu'à la fin de la guerre, 527 enfants juifs.

Enfin, les organisations de la Résistance diffusent de nombreux tracts dénonçant les persécutions contre les Juifs. Elles appellent les Français à se battre contre l'occupant et ses collaborateurs.

Liste des documents présentés :

15.1 Courrier d'un particulier au Préfet dénonçant l'arrestation des Juifs, 25 août 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.

15.2 Bulletin journalier des Renseignements généraux évoquant l'état d'esprit de la population après l'arrestation des Juifs, 27 août 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.

15.3 Interception par la police d'une lettre dénonçant l'arrestation des Juifs, 2 septembre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.

15.4 Rapport du commissaire principal de Nice au directeur des Renseignements généraux à Vichy sur l'état d'esprit de la communauté juive de Nice, 2 septembre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.

15.5 Tract dénonçant les mesures antijuives, septembre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 16.

5.2 La Résistance dans les Alpes-Maritimes

Autour du général De Gaulle exilé à Londres, des Français se rassemblent, dès l'été 1940, pour combattre les forces de l'Axe et préparer l'avenir politique de la France. En métropole aussi des hommes et des femmes issus de tous les milieux ne se résignent pas à la défaite et cherchent à s'organiser pour lutter contre l'occupant et la collaboration du régime de Vichy. Dans la clandestinité, des mouvements de Résistance se créent et se structurent. En zone sud, trois grandes formations se développent : *Combat*, *Libération*, et *Franc-tireur*. Dans la zone nord, ce sont *Libération* et, depuis juin 1941, le *Front national* dans lequel le parti communiste est prépondérant. Jusqu'en 1942, les mouvements de Résistance et la « France Libre » ont peu de contacts. De Gaulle doit prouver aux Alliés qu'il a derrière lui tous les Résistants. Des envoyés de la « France Libre » partent en mission en France.

À partir de janvier 1942, l'ancien préfet Jean Moulin, qui devient délégué de Charles De Gaulle pour la zone sud, a pour mission d'unifier la Résistance intérieure. En janvier 1943, les trois grands mouvements de la zone sud se rassemblent dans les Mouvements unifiés de la Résistance (MUR). Après avoir séjourné à Nice où il ouvre une galerie de peinture pour couvrir ses activités, Jean Moulin met sur pied un Conseil national de la Résistance, dont la première réunion se tient, le 27 mai 1943, dans Paris occupé. Le CNR - unique organisation de ce type dans toute l'Europe occupée - regroupe huit mouvements de Résistance, deux confédérations syndicales et six partis politiques (du PCF aux formations de droite). Ces mouvements créent progressivement des formations militaires (Armée secrète et Groupes francs pour les Mouvements unis de Résistance, Francs-tireurs et partisans (FTP) pour le Front national). Parallèlement, De Gaulle s'impose aux Alliés comme seul représentant de la France résistante, à la tête du Gouvernement provisoire de la République française. La presse, les tracts et la radio constituent des moyens efficaces pour faire entendre la voix de l'opposition au régime de Vichy et à l'occupant mais les obstacles sont multiples : pénurie de papier, contrôle des machines à écrire, des ronéos et des imprimeries, délation, brouillage des émissions. La presse émane des mouvements de Résistance (*Combat*, *Libération*, *Franc-Tireur* pour les Mouvements unis de la Résistance, le *Patriote niçois* pour le Front National (mouvement communiste), *Témoignage chrétien* pour la mouvance chrétienne de la Résistance dirigée par le prêtre jésuite Pierre Chaillet ou de partis clandestins (*Le Cri des travailleurs* pour le parti communiste, *Le Populaire* ou *L'Alerte* pour le parti socialiste). Elle est imprimée sur place ou diffusée à partir des régions lyonnaise et marseillaise au prix de mille difficultés. La Résistance développe son action militaire, notamment grâce à l'implantation de maquis, à la fin de l'année 1943, étoffés par les jeunes refusant le service du travail obligatoire (STO). Le manque d'armes oblige souvent les maquisards à refuser le combat, mais leur armement s'améliore progressivement grâce à des parachutages effectués par l'aviation alliée entre juillet 1943 et août 1944 sur une douzaine de sites du haut-pays, notamment celui du plateau de Dina près de Puget-Théniers. Pour aider les maquisards, il faut fabriquer des faux papiers, les installer à l'écart des villages dans des granges abandonnées ou dans des grottes. La vie y est dure.

Les Alliés multiplient les opérations maritimes et aériennes pour aider la Résistance et affaiblir l'effort de guerre allemand. Du 11 novembre 1943 au 14 août 1944, les Alpes-Maritimes sont l'objet d'une vingtaine de bombardements aériens anglo-saxons visant les ponts enjambant le Var, des installations industrielles (usines de La Bocca, scierie du Suquet d'Utelle, cimenterie de la Grave de Peille), ferroviaires (dépôt SNCF de Nice Saint-Roch) ou portuaires (port de Nice) qui font 455 tués, 740 blessés et 9 380 sinistrés. Trois communes sont surtout victimes : Cannes, Saint-Laurent-du-Var et Nice.

Les formations paramilitaires de la Résistance organisent de nombreux attentats afin d'impressionner l'opinion publique et de démoraliser l'occupant. C'est ainsi que les permanences de mouvements collaborateurs sont plastiquées, que des soldats italiens et allemands, des miliciens, des Français délateurs ou adhérents au Parti populaire français sont abattus. De nombreux sabotages sont entrepris afin de freiner la production de guerre et de perturber les communications. Le bilan s'établit à 404 attentats et sabotages de juillet 1941 à août 1944 dans le département des Alpes-Maritimes.

Liste des documents présentés :

- 16.1 Tract dénonçant les crimes contres les Juifs, janvier 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 13.
- 16.2 Tract de propagande antihitlérienne, avril 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 616 W 45.
- 16.3 Journal clandestin *Le Franc-Tireur*, juin 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 1 J 473.
- 16.4 Tract « arrêtez ce crime odieux », septembre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 13.
- 16.5 Tract « en avant vers la victoire », automne 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 166 W 13.
- 16.6 Courrier au préfet de Jean Moulin demandant l'autorisation d'ouvrir d'une galerie d'art à Nice, 16 octobre 1942. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 169 W 1.
- 16.7 Plaque commémorative de la galerie Romanin qui servait de couverture clandestine à Jean Moulin rue de France à Nice. Photographie Y. Vanacker, 3 juillet 2015.
- 16.8 Attentat à l'explosif contre des soldats allemands dans le café Noailles à Nice, 25 décembre 1943. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 308 W 10.

6. À la fin de la guerre

6.1 Le bilan du génocide

En 1945, le sentiment qui prime du point de vue moral est le désarroi face aux conséquences de la Solution finale. La découverte des camps de la mort traumatise les populations en lui montrant les véritables victimes de la guerre. Ce sont des civils qui ont pour seule faute d'avoir été différents des autres par leur origine ethnique ou leur orientation sexuelle. Ces millions d'innocents ont été déportés pour arriver à des endroits où ils furent brûlés, gazés ou encore moururent de faim. Le bilan s'élève à plus de cinq millions de Juifs d'Europe qui ont été assassinés. On dénombre 220 000 tziganes qui périrent également dans les camps, ainsi que des milliers d'homosexuels.

Ces camps d'extermination donnent aux nazis le statut d'auteurs de crimes contre l'humanité. C'est la première fois qu'une accusation aussi grave est prononcée. Devant cette prise de conscience de l'opinion publique et devant l'horreur des crimes commis, les Alliés organisent pour la première fois dans l'histoire, un procès où un tribunal juge au nom de la conscience humaine. Ce procès se déroule à Nuremberg, haut lieu du national-socialisme, de novembre 1945 à octobre 1946. Tous les anciens hauts responsables du régime nazi sont jugés devant un tribunal composé de magistrats représentant les États-Unis, l'URSS, le Royaume-Uni et la France. Sur les 21 accusés, 12 sont condamnés à mort. Des peines de prison à vie sont également prononcées. Le procès de Nuremberg permet ainsi de dresser un bilan accablant des atrocités nazies et de l'ampleur du génocide. Les déportés qui ont survécu et sont de retour demandent la restitution de leurs biens spoliés pendant la guerre, à l'instar du niçois René Cassin.

Liste des documents présentés :

- 17.1 Courrier de René Cassin au directeur des domaines de Nice demandant la restitution de ses biens, 4 décembre 1944. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 733 W 5.
- 17.2 Plan du centre d'accueil des rapatriés de Villefranche-sur-Mer, 1945. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 30 W 38.
- 17.3 Courrier du centre de documentation des déportés et spoliés juifs, 12 mars 1945. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 122 W 10.
- 17.4 Étude juridique sur la situation des juifs spoliés, 1945. Arch. dép. Alpes-Maritimes, 122 W 10.
- 17.5 Le procès de Nuremberg, *Nice-Matin*, 12 décembre 1945. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1055.
- 17.6 Le verdict du procès de Nuremberg, *Nice-Matin*, 3 octobre 1946. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1055.

6.2 Les Justes parmi les nations et la mémoire du crime nazi

En 1953, avec la loi dite du Mémorial, le Parlement israélien, la Knesset, décide la construction à Jérusalem d'un mémorial en mémoire des victimes juives, décédés pendant la Seconde Guerre mondiale. La mission du mémorial est de perpétuer le souvenir des plus de cinq millions de Juifs assassinés, d'honorer tous les actes d'héroïsme, de révolte et de sauvetage, et d'enseigner aux générations suivantes cette histoire, comme « une balise d'avertissement contre l'antisémitisme, la haine et les génocides à travers le monde ».

Cet ensemble commémoratif comprend également un Musée d'histoire de la *Shoah*, une Salle des noms et un centre de documentation.

En 1963, est créée une commission d'hommage présidée par un juge de la Cour suprême d'Israël. Son rôle est de décerner, après étude des dossiers du titre de « Juste parmi les nations ».

Les personnes reconnues « Justes parmi les nations » reçoivent de Yad Vashem un diplôme d'honneur ainsi qu'une médaille sur laquelle est gravée cette phrase du Talmud : « Quiconque sauve une vie sauve l'univers tout entier ». Il s'agit de la plus haute distinction civile de l'État d'Israël. Au 1^{er} janvier 2015, le titre a été décerné à 25 686 personnes à travers le monde, dont 3 853 en France. Plus de 130 habitants des Alpes-Maritimes ont été honorés de ce titre. Partout en Europe, dans les camps de concentration, mais aussi dans les écoles, collèges et lycées des Alpes-Maritimes, des plaques rappellent ces victimes de la folie et de la barbarie nazies.

Liste des documents présentés :

18.1 Monument à la mémoire des Justes au cimetière israélite de Nice. Photographie M. Graniou, 2015.

18.2 Mémorial du camp de Belzec. Photographie M. Cassinelli, 24 août 2010.

18.3 Évocation par Simone Veil, ancienne ministre de la Santé, de son enfance à Nice et de sa déportation, à seize ans, au camp d'Auschwitz. *Nice-Matin*, 9 août 2002. Arch. dép. Alpes-Maritimes, PR 1055.

18.4 Plaque commémorative au lycée du Parc impérial à Nice. Photographie Y. Vanacker, 2 juillet 2015.

18.5 Monument de la déportation à Vence. Photographie M. Graniou, 2011.

7. Compléments pédagogiques et crédits

7.1 Glossaire

Antisémitisme	Doctrines ou activités politiques, à fondement raciste, hostile aux Juifs.
Armistice	Accord conclu entre les gouvernements d'États en guerre pour suspendre les combats.
CNR	Conseil national de la Résistance créé en 1943 par Jean Moulin pour unir les différents mouvements de la Résistance.
Camps d'extermination	Camps servant à éliminer les populations jugées inférieures et nuisibles comme les Juifs et les Tziganes.
Camps de concentration	Camps servant à emprisonner et à éliminer les opposants et les Résistants de toute l'Europe.
Collaboration	Attitude de ceux qui, pendant la Seconde Guerre mondiale, ont aidé les occupants nazis et parfois souhaité leur victoire définitive.
Diktat	Mot allemand signifiant « chose imposée ». Le terme est utilisé en Allemagne pour désigner le traité de Versailles de 1919.
Épuration	Action d'exclure d'un groupe social ou d'un parti les personnes dont la conduite est jugée condamnable ou indigne. Le terme est employé pour désigner les collaborateurs du régime de Vichy qui ont été sanctionnés à la Libération.
France libre	Mouvement de Résistance à l'Allemagne créé à Londres par le général De Gaulle. Il devient ensuite la France combattante.
Front national	Mouvement de Résistance encadré par le Parti communiste.
FTP	Francs-tireurs et partisans.
Génocide	En 1948, l'Assemblée générale des Nations unies définit le génocide comme « le refus du droit à l'existence de groupes humains entiers ». Un génocide se traduit par l'assassinat organisé et systématique d'un groupe humain de même origine ethnique ou religion.
Gestapo	Police politique de l'État nazi qui traque les Résistants et les Juifs.
Kapo	Le mot <i>Kapo</i> désigne les personnes qui sont chargées d'encadrer les prisonniers dans les camps de concentration nazis. Les <i>Kapos</i> sont souvent recrutés parmi les prisonniers de droit commun les plus violents.
Kommando	Unité de travail forcée dans laquelle les prisonniers sont regroupés.
L'Empire	L'ensemble des possessions de la France dans le monde en Afrique (du Nord, Occidentale, Équatoriale) et en Asie (Indochine).
Ligne de démarcation	« Frontière » séparant la partie nord de la France (occupée par les Allemands) de la partie sud dite « Libre »

Maquis	Groupes de Résistants opérant contre l'ennemi dans des régions difficiles d'accès.
Milice	Groupement paramilitaire de Vichy collaborant avec les nazis. Elle est créée et dirigée par le niçois Joseph Darnand, en 1943 (transformation des SOL)
MUR	Mouvements unifiés de la Résistance.
Pogrom	Mot d'origine russe qui désigne l'assaut d'une partie de la population contre une autre, avec meurtres et pillages. Il est spécifiquement utilisé pour désigner les campagnes de violence contre les Juifs.
PPF	Parti populaire français fondé par Jacques Doriot. Parti politique d'extrême droite favorable à la collaboration avec l'Allemagne.
Occupation	Nom donné en France à la période 1940-1944 pendant laquelle les troupes allemandes occupent la France.
Racisme	Doctrine selon laquelle certains groupes humains seraient inférieurs aux autres.
Rafle	Arrestation massive de personnes menée par l'armée ou la police.
Régime de Vichy	Gouvernement de la France dirigé par le maréchal Pétain de 1940 à 1944. Il lance la Révolution nationale et la collaboration avec l'Allemagne.
Relève	À partir de juin 1942, échange d'ouvriers partant travailler en Allemagne contre la libération de prisonniers français.
Réseau	Groupes clandestins de Résistants.
Résistance	Réunion de tous ceux qui refusent la défaite militaire de la France en 1940, luttent contre l'occupant et ceux qui collaborent avec lui.
Révolution nationale	Doctrine et politique du régime de Vichy fondées sur les valeurs traditionnelles de « Travail, famille, patrie ».
SOL (Service d'ordre légionnaire)	Formation paramilitaire sous le régime de Vichy, issue en 1941 de la Légion française des combattants. Elle doit encadrer et surveiller les Français.
Solution finale	Décision prise en 1942 par les nazis pour éliminer les Juifs grâce aux camps d'extermination.
STO (Service du travail obligatoire)	À partir de 1943, les jeunes Français sont contraints d'aller travailler en Allemagne.
Zone libre /Zone sud	Partie de la France non occupée par les Allemands.
Zone nord	Partie de la France occupée par les Allemands.

7.2 Les grandes étapes du génocide

1. Le boycott des commerces juifs (1933)

Le 1^{er} avril 1933, quelques mois après l'arrivée au pouvoir d'Hitler, est mise en œuvre la première action planifiée contre la communauté juive allemande. Goebbels organise un boycott d'une journée des magasins juifs en « réponse aux boycotts antinazis dans le monde ».

Des membres de la SA (*Sturmabteilung*, formation paramilitaire nazie) sont postés devant les magasins juifs pour interdire l'entrée de clients, des étoiles de David sont peintes sur les vitrines qui sont parfois détruites. L'opération est un échec car la population allemande n'adhère pas encore à l'antisémitisme du régime et elle porte préjudice aux Allemands qui travaillent dans ces magasins.

2. Les lois de Nuremberg (1935)

Les lois de Nuremberg désignent l'ensemble de lois raciales votées par le Reichstag réuni à Nuremberg pendant le congrès annuel du parti en septembre 1935. La loi « sur la citoyenneté allemande » établit que seuls les citoyens de sang allemand jouissent des droits politiques, ce qui exclut les Juifs de la vie politique.

La loi « pour la protection du sang allemand et de l'honneur allemand » interdit les mariages et les relations sexuelles entre les Juifs et les citoyens allemands. Les Juifs ne peuvent plus employer des domestiques féminins de sang allemand de moins de 45 ans.

Il est aussi interdit aux Juifs de faire flotter un drapeau du Reich.

En novembre de la même année, une ordonnance d'application vise à définir qui est Juif :

- est Juif celui qui descend d'au moins trois grands-parents juifs,
- est Juif le ressortissant métissé de juif qui descend de deux grands-parents juifs et qui est de religion juive ou qui est marié à une personne juive.

Un Juif n'étant pas un citoyen, il ne peut plus occuper d'emploi public. Tous les fonctionnaires juifs sont donc mis à la retraite le 31 décembre 1935.

3. Conférence d'Évian (6 au 12 juillet 1938)

La conférence d'Évian se tient à l'initiative du président F.D. Roosevelt pour traiter la question des réfugiés juifs qui fuient l'Allemagne et l'Autriche (annexée depuis mars 1938). Elle réunit 32 pays d'Europe, d'Amérique ainsi que l'Australie et la Nouvelle Zélande. C'est un échec car seule la République dominicaine accepte de recevoir des réfugiés, les autres pays utilisant souvent la crise économique comme excuse pour refuser l'ouverture de leurs frontières. La France, pour sa part, déclare ne plus pouvoir en accueillir davantage car elle a atteint « un point extrême de saturation ».

Cet échec est utilisé par la propagande nazie : les Juifs posent un réel problème, aucun pays n'accepte de les recevoir alors que le Reich est prêt à les laisser émigrer.

4. La Nuit de Cristal (novembre 1938)

Goebbels, ministre de l'Éducation du peuple et de la propagande, utilise comme prétexte l'assassinat à Paris d'un diplomate allemand par un jeune Juif polonais pour lancer un vaste *pogrom* dans tout le Reich dans la nuit du 9 au 10 novembre 1938.

Des milliers de magasins juifs (7 500) et de nombreuses synagogues (319) sont détruits par des membres de la SA (*Sturmabteilung*, Section d'assaut), des policiers et des membres des jeunesses hitlériennes, dans ce qui est présenté par les nazis comme un mouvement spontané de la population. Le nom provient des nombreuses vitrines détruites et du verre qui jonche les rues.

Une centaine de Juifs sont assassinés et 30.000 sont arrêtés et envoyés dans les camps de concentration de Dachau, Sachsenhausen et Buchenwald. Ils sont peu à peu libérés s'ils s'engagent à émigrer.

La communauté juive est également forcée de payer une amende d'un milliard de reichsmarks pour la mort du diplomate et pour « avoir provoqué la juste colère du peuple allemand ». Ce *pogrom* accélère également l'émigration des Juifs hors du Reich.

5. La politique d'euthanasie (opération T4), à partir de septembre 1939

Au nom de la « pureté de la race », les nazis lancent en septembre 1939 un programme d'élimination « des vies qui ne méritent pas d'être vécues » connu sous le nom d'opération T4. Cela concerne les malades mentaux, les incurables ou les handicapés physiques qui représentent une charge financière pour le Reich et qui « affaiblissent la race ».

Cinq centres sont installés en Allemagne et un en Autriche où les victimes sont assassinées le plus souvent par le gaz (monoxyde de carbone) ou par injections mortelles et ensuite incinérées dans des fours crématoires.

L'opération T4 fait officiellement 70 273 victimes entre janvier 1940 et le 21 août 1941, date de son arrêt par Hitler face aux protestations des Églises et d'une partie de la population. Elle continue secrètement durant toute la guerre et fait entre 200 000 et 275 000 victimes selon les sources présentées au procès de Nuremberg.

L'opération T4 est directement liée à la *Shoah* car elle constitue d'une part le premier meurtre de masse, et d'autre part une partie de ses responsables sont recrutés pour mettre en place les centres de mise à mort de l'*Aktion Reinhard* en Pologne (Belzec, Sobibor et Treblinka).

6. Le premier statut des Juifs en France (octobre 1940)

Comme l'indique le dictionnaire de la *Shoah*, la loi du 3 octobre 1940 symbolise l'alignement de l'État français sur le modèle des « lois raciales » de l'Allemagne nazie. Pour la première fois, le Juif était défini comme catégorie raciale spécifique. Ce statut des Juifs, durci par un second en juin 1941, définit qui est considéré comme juif et les exclut de la fonction publique et de nombreuses professions (cinéma, justice, journalisme, etc.).

En mars 1941 est créé le Commissariat général aux questions juives chargé de mettre au point et d'exécuter la législation antijuive, tout en menant la politique d'aryanisation des propriétés et entreprises détenues par des Juifs. Le 2 juin 1941, le régime de Vichy décide le recensement obligatoire de tous les Juifs de la zone libre et de la zone occupée en vue de créer un fichier central des Juifs. Ce fichier facilite grandement les futures grandes rafles comme celle du Vel' d'Hiv des 16 et 17 juillet 1942.

Le 7 octobre 1942 la citoyenneté française est retirée aux Juifs d'Algérie. Vichy collabore avec l'Allemagne nazie dans la politique de déportation mais rencontre l'opposition d'une partie de la population quand les Allemands s'en prennent aux Juifs français, alors qu'auparavant essentiellement des Juifs d'origine étrangère avaient été déportés. Au total 77 000 Juifs français sont déportés pendant la guerre (près de 80 % d'entre eux sont arrêtés par la police ou la gendarmerie française et livrés aux Allemands). La plupart sont envoyés à Auschwitz, les autres à Sobibor ou Maidanek. Seuls 3 % en reviennent.

7. Les ghettos (à partir de 1939)

Le terme « ghetto » est un terme d'origine vénitienne (1516) qui désigne le quartier juif de la ville. Pendant la guerre, les Juifs d'Europe orientale sont obligés d'abandonner leurs foyers et sont isolés dans des quartiers fermés.

Les principaux ghettos se trouvent en Pologne où ils sont mis en place entre septembre 1939 et décembre 1941. Toutes les grandes villes ont leur ghetto, celui de Varsovie étant le plus important avec plus de 450 000 personnes, suivi par Lodz (200 000). On en trouve également en Lituanie, Lettonie, Biélorussie et Ukraine.

Ils sont dirigés par des conseils juifs, les *Judenräte*, formés de notables juifs chargés de les administrer. Ils servent ainsi de courroie de transmission entre les Allemands et les populations des ghettos. Leur rôle a été très critiqué car certains les accusent d'avoir facilité la tâche des nazis.

Le président du conseil juif de Varsovie, Adam Czerniakov se suicide au tout début des déportations de juillet 1942 car il a compris les objectifs nazis. De son côté, M. Rumkowski, le président du conseil juif de Lodz, cède à toutes les demandes nazies, y compris les déportations. De plus, il se comporte de façon dictatoriale avec la population du ghetto. Cela n'empêche pas sa déportation à Auschwitz en août 1944. Partout une police juive existe fait régner l'ordre. Elle participe plus tard à leur liquidation.

Il n'y a pas de règles générales qui régissent les ghettos. Certains sont isolés par des murs, d'autres par des barrières en bois ou de simples barbelés mais tous souffrent de la faim organisée par les nazis. L'entassement à 5 ou 6 personnes par pièce et des conditions sanitaires déplorables s'ajoutent à la faim et provoquent une très forte mortalité due au développement de nombreuses maladies.

Au printemps 1942, les Allemands commencent les déportations et les ghettos sont vidés dans une violence extrême. Les Juifs sont envoyés dans les centres de mise à mort de l'opération Reinhard (Treblinka pour Varsovie par exemple). Lodz est le dernier, liquidé à son tour en 1944.

8. La « Shoah par balles » (à partir de juin 1941)

La « Shoah par balles » est le nom que l'on donne à l'action des groupes mobiles de tueries de la SS (les *Einsatzgruppen*) qui suivent l'avancée de la Wehrmacht en URSS à partir de juin 1941.

Quatre *Einsatzgruppen* sont formés

:

- le groupe A (1 000 hommes) opère dans les Pays baltes,
- le groupe B (650 hommes) est chargé de la Biélorussie et de la région de Smolensk,
- le groupe C (700 hommes) s'occupe du nord et du centre de l'Ukraine,
- le groupe D (600 hommes) agit dans le sud de l'Ukraine et en Crimée.

Ces 3 000 SS sont aidés lors des tueries par des bataillons de police de l'armée régulière et par des milices locales, principalement des Lituaniens et des Ukrainiens.

Jusqu'à la mi-août ils fusillent essentiellement des cadres communistes (commissaires politiques, membres du Parti, etc.) et des hommes juifs en âge de combattre, en tout 50 000 victimes. Entre la mi-août et mi-décembre sont exécutés 450 000 Juifs, hommes, femmes et enfants. Les 29 et 30 septembre 1941, sont fusillés 33 771 Juifs dans la banlieue de Kiev à Babi Yar, qui devient le symbole de ces massacres de masse.

Le scénario est presque toujours identique. Les Allemands et leurs auxiliaires encerclent la ville ou le village, les Juifs sont regroupés et emmenés à la périphérie. Là, les victimes se déshabillent et sont conduites devant des fosses où elles sont fusillées.

Himmler assiste à une fusillade en août et comprend que ce moyen ne convient pas car les tueurs sont traumatisés et le procédé trop lent et peu discret. Des camions à gaz sont utilisés un peu plus tard mais cela aussi s'avère trop lent. En se fondant sur l'expérience acquise durant l'opération T4, les nazis décident d'utiliser des chambres à gaz pour détruire les Juifs d'Europe.

Au total la « Shoah par balle » fait plus de 1,5 million de morts. Certains historiens pensent que le chiffre est plus élevé car bien souvent les victimes ne sont pas comptées.

9. Le camp de Maïdanek (à partir de juillet 1941)

Situé à proximité de la ville de Lublin (est de la Pologne), Maïdanek est, comme Auschwitz, un camp « mixte ». C'est à la fois un camp de prisonniers de guerre soviétiques, un camp de concentration et à partir de septembre 1942 un centre de mise à mort.

Près de 500 000 personnes de 54 nationalités différentes passent par le camp où périssent 250 000 personnes dont 118 000 Juifs.

Le camp est libéré le 24 juillet 1944 après une offensive éclair de l'Armée rouge qui empêche les SS de détruire les chambres à gaz, dont une qui fonctionnait au monoxyde de carbone et l'autre au Zyklon B. Ce sont les seules qui nous soient parvenues totalement intactes.

10. Le camp de Chelmno (à partir de décembre 1941)

Situé à l'ouest de Lodz dans la partie de la Pologne annexée par le Reich (le Warthegau), Chelmno est le premier centre de mise à mort à fonctionner : le premier gazage a lieu en décembre 1941. Chelmno est chargé de l'extermination des Juifs de Lodz et de l'ensemble du Warthegau à l'aide de trois camions à gaz (camion dans lequel le pot d'échappement aboutit dans la cabine arrière du véhicule).

Le camp comprend deux parties, l'une située dans le village où on fait croire aux victimes qu'elles vont être conduites dans un camp de travail. Elles doivent d'abord prendre une douche. Elles se déshabillent mais sont embarquées ensuite dans un des camions à gaz. En une dizaine de minutes, les victimes sont asphyxiées et le camion rejoint l'autre partie du camp située dans une clairière à proximité. Là une équipe de prisonniers juifs (le *Sonderkommando*) vide le camion et enterre les morts dans d'immenses fosses. À partir de l'été 1942, les corps sont brûlés.

Entre décembre 1941 et mars 1943, 150 000 personnes sont exterminées, (dont environ 4 000 Tziganes autrichiens), déportés en octobre 1941 dans le ghetto de Lodz. Le camp reprend son activité pendant trois semaines en juin et juillet 1944, période durant laquelle 7 000 Juifs du ghetto de Lodz sont assassinés.

11. La Conférence de Wannsee (20 janvier 1942)

La conférence de Wannsee se tient dans la banlieue de Berlin le 20 janvier 1942 et réunit autour de Heydrich (numéro 2 de la SS et chef du RSHA, service de sécurité du Reich), les divers secrétaires d'État chargés des politiques antijuives du Reich ainsi que plusieurs responsables de la SS dont Eichmann.

À cette date les *Einsatzgruppen* ont déjà exterminé des centaines de milliers de Juifs en URSS, Chelmno fonctionne depuis début décembre et Belzec est en construction. La Solution finale est déjà donc en marche à l'Est et la conférence de Wannsee sert à coordonner l'action des différents ministères.

Heydrich annonce « l'évacuation » des Juifs d'Europe de l'ouest vers l'Est où ils sont soumis au travail forcé qui élimine la majorité d'entre eux. Le plan concerne un million de Juifs, y compris ceux qui ne sont pas encore sous contrôle allemand.

La conférence dure seulement une heure et demie dont une bonne partie concerne les Juifs de couple mixte et leurs enfants. Leur sort n'est pas tranché.

12. L'*Aktion Reinhard* (à partir de mars 1942 et jusqu'à octobre 1943)

« *Aktion Reinhard* » est le nom de code (en l'honneur de Reinhard Heydrich numéro 2 de la SS, assassiné par la résistance tchèque) donné à l'opération d'extermination des 2,3 millions de Juifs du Gouvernement général de la Pologne occupée. 450 Allemands (dont 92 ayant participé au programme « d'euthanasie », l'*Aktion T4*) et des auxiliaires ukrainiens (formés dans le camp de Trawniki) sont affectés à l'opération sous le commandement du général SS Globocnik installé à Lublin.

Trois centres de mise à mort sont mis en service : Belzec et Sobibor dans la région de Lublin et Treblinka au nord-est de Varsovie.

Belzec est construit entre novembre 1941 et mars 1942, et le premier gazage a lieu le 17 mars 1942. Le centre cesse son activité en décembre 1942. De janvier à avril 1943 les détenus du *Sonderkommando* ouvrent les fosses et brûlent les corps. En juin 1943, le camp est démantelé.

Sobibor est édifié entre mars et avril 1942 et les gazages commencent début mai de la même année. Le 14 octobre 1943 les prisonniers se révoltent et près de 300 réussissent à s'enfuir. 200 survivront.

Treblinka est mis en service en juillet 1942 pour exterminer les Juifs du ghetto de Varsovie. Une révolte a lieu le 2 août 1943 et une centaine de prisonniers réussissent à s'enfuir. Le camp est détruit par les Allemands en novembre 1943.

Les trois camps fonctionnent sur le modèle de Belzec avec chacun 20 à 30 SS et 100 à 120 Ukrainiens, des chambres à gaz qui utilisent les gaz d'échappement de moteurs de tanks (pas de Zyklon B), et une main-d'œuvre fournie par des prisonniers (700 à 1 000 appelés *Sonderkommandos*) pour trier les biens des victimes, couper les cheveux, vider les chambres à gaz, etc. Au début les corps sont ensevelis dans des fosses, puis à partir de l'été 1942, ils sont brûlés à l'air libre (il n'y a pas de four crématoire).

Le nombre de victimes des trois camps est difficile à évaluer (il n'y a pas de sélection et tous les Juifs d'un convoi sont envoyés à la mort dès leur arrivée) et il y a des différences selon les sources :

- **Belzec** : 500 000 à 600 000 morts, essentiellement des Juifs de Pologne mais aussi allemands, autrichiens, tchèques et slovaques.
- **Sobibor** : 150 000 à 250 000 victimes, dont une majorité de Polonais mais aussi provenant d'autres pays européens (4 convois de France avec 4 003 personnes en mars 1942).
- **Treblinka** : 900 000 victimes dont plus du tiers de Varsovie et de sa région (du 23 juillet au 21 septembre 1942).

Pendant l'*Aktion Reinhard*, les Allemands confisquent de nombreux biens juifs (évalués à 200 millions de dollars américains actuels), constitués d'or, bijoux, argent et des textiles divers.

13. L' Aktion 1005 (à partir de l'été 1942)

Aktion 1005 est le nom de code donné par les nazis à l'opération qui a pour but d'effacer les traces du génocide. Décidée début 1942, elle est confiée à Paul Blobel, ancien chef d'un *Sonderkommando* de l'*Einsatzgruppen C* qui la met en œuvre durant l'été 1942.

Blobel dirige en même temps la crémation des cadavres des centres de mise à mort et celle des victimes de la *Shoah* par balles. Les cadavres sont déterrés par des prisonniers juifs et ensuite brûlés sur d'immenses brasiers. Les prisonniers sont ensuite exécutés à leur tour.

Le grand nombre de fosses communes et l'avancée de l'Armée rouge empêchent les nazis d'accomplir leur travail et de nombreuses fosses ne peuvent pas être brûlées.

14. Le soulèvement du ghetto de Varsovie (avril 1943)

Le ghetto de Varsovie est le plus grand ghetto d'Europe. Sa population atteint 440 000 personnes en juin 1941. En mai 1942, du fait d'une très forte mortalité (maladies, sous alimentation, mauvais traitements, etc.), la population n'est plus que de 400 000 habitants.

En juillet 1942 commencent les grandes déportations. En huit semaines, 300 000 personnes sont déportées dans le centre de mise à mort de Treblinka.

Deux organisations de résistance aux idéologies opposées voient le jour. L'Organisation juive de combat (la plus importante) et l'Union militaire juive. Les deux groupes sont très peu armés (quelques pistolets et grenades achetés à la Résistance polonaise) et savent que leur combat est sans espoir.

Le 19 avril 1943, les Allemands commencent la liquidation finale du ghetto et sont surpris par la résistance armée. Après quelques jours de lutte à découvert, les combattants se réfugient dans des bunkers préparés depuis des mois. Les Allemands décident alors d'incendier systématiquement les immeubles les uns après les autres. Le 8 mai, le bunker de commandement est détruit et les combats sont sporadiques. Quelques groupes réussissent à s'enfuir dans la partie polonaise de Varsovie et le 16 mai, les Allemands proclament leur victoire en incendiant la grande synagogue de Varsovie.

Les pertes allemandes sont faibles, 15 morts et 90 blessés. Du côté des insurgés, 56 065 sont capturés. 7 000 sont exécutés immédiatement et 6 000 meurent lors des combats et incendies. Les autres sont déportés à Treblinka.

Si l'insurrection est une défaite militaire, elle se fait connaître dans toute l'Europe occupée. Le symbole est fort : quelques centaines de Juifs mal armés ont tenu tête pendant trois semaines à 2 000 Allemands et à leurs chars et leurs canons. C'est aussi la première insurrection d'une ville contre l'occupant nazi.

Varsovie n'est pas le seul cas de résistance armée face à la Solution finale. D'autres ghettos combattent les nazis (Bialystok en août 1943, Vilnius en septembre 1943) et les déportés des centres de mise à mort de Treblinka et Sobibor se soulèvent et des centaines de prisonniers réussissent à s'enfuir. À Auschwitz-Birkenau même, les membres du *Sonderkommando* du Crématoire IV se révoltent le 7 octobre 1944.

15. L’*Aktion Erntefest* (« fête de la moisson », novembre 1943)

Aktion Erntefest est le nom de code donné à la liquidation de tous les Juifs des différents camps de la région de Lublin en novembre 1943. En trois jours, plus de 43 000 Juifs sont fusillés par les SS. C’est dans le camp de Mайдanek que l’*Aktion Erntefest* a en partie lieu. Le 3 novembre 1943, 18 000 Juifs sont fusillés en une seule journée.

16. Les marches de la mort (à partir de l’été 1944)

« Les marches de la mort » est le nom donné par les prisonniers des camps de concentration aux marches forcées des déportés devant l’avance des troupes alliées la dernière année de la guerre. Ces marches se font généralement à pied sur de longues distances pendant lesquelles les SS abattent les déportés qui n’arrivent pas à suivre le rythme.

Les premières marches concernent les camps de Pologne, de Prusse orientale et de Hongrie à partir de l’été 1944, en raison de l’avance de l’Armée rouge. La plus importante est celle du complexe d’Auschwitz en janvier 1945 durant laquelle plus de 60 000 prisonniers parcourent à pied dans le froid plus de 50 kilomètres avant d’être entassés dans des wagons de marchandise. De là, ils sont envoyés dans des camps à l’ouest (Gross-Rosen, Dachau, Buchenwald et Mauthausen). Plus de 15 000 meurent de froid ou sont abattus par les SS.

De février à avril 1945, les nazis évacuent camp après camp en raison de l’arrivée des Alliés. Les routes du centre de l’Allemagne et de l’Autriche sont parcourues par de longues colonnes de déportés affamés et brutalisés par les gardes, dans l’indifférence de la population.

On estime à près de 300 000 le nombre de victimes des marches de la mort, parmi lesquelles une majorité de Juifs.

7.3 Sources, bibliographie et crédits

Bibliographie sommaire

ARAD Yitzhak. *Belzec, Sobibor, Treblinka*. Indiana University Press, 1999. 450 p. (ouvrage en anglais)

BENSOUSSAN Georges (sous la direction de). *Dictionnaire de la Shoah*. Paris : Larousse, 2009. 637 p.

BENSOUSSAN Georges (sous la direction de). *Le livre de mémoire ; traces de l'enfer*. Paris : Larousse, 2015. 128 p.

BROWNING Christopher. *Des hommes ordinaires*. Paris : Les Belles Lettres, 2006. 340 p.

FORGES Jean-François et BISCARAT Pierre-Jérôme. *Guide historique d'Auschwitz*. Paris : Autrement, 2011. 288 p.

FRIEDLÄNDER Saul. *L'Allemagne nazie et les Juifs*, tome 1 et 2. Paris : Seuil, 2008. 529 p.

HILLBERG Raul. *La destruction des Juifs d'Europe*, tomes 1,2 et 3. Collection Folio Histoire. Paris : Gallimard, 2006. 2448 p.

JOLY Laurent. *Vichy dans la « Solution finale »*. Paris : Grasset et Fasquelle, 2006. 1014 p.

KLARFELD Serge. *Vichy Auschwitz*. Paris: Fayard, 2001. 391 p.

KUWALEK Robert. *Belzec*. Paris : Calmann-Lévy, 2013. 360 p.

Témoignages de déportés

BORLANT Henri. « *Merci d'avoir survécu* ». Paris : Seuil, 2011. 385 p.

BORLANT Henri et GRINSPAN Ida. *Traces de l'enfer*. Paris : Larousse, 2015. 128 p.

FRANK Anne. *Le Journal*. Paris : Le Livre de Poche, nouvelle édition 2013. 368 p.

GRINSPAN Ida et POIROT-DELPECH Bertrand. *J'ai pas pleuré*. Paris : Pocket Jeunesse, 2012. 192 p.

LEVI Primo. *Si c'est un homme*. Paris : Pocket, 1988. 213 p.

VENEZIA Shlomo. *Sonderkommando, dans l'enfer des chambres à gaz*. Paris : Le Livre de Poche, 2009. 250 p.

Sites internet

Mémorial de la Shoah : <http://www.memorialdelashoah.org>

United States Holocaust Memorial Museum : <http://www.ushmm.org>

Yad Vashem World Center For Holocaust Research : <http://yadvashem.org>

Le grenier de Sarah: <http://www.grenierdesarah.org>

Crédits

Rédaction des notices :

Guillaume Arrivé
Michel Cassinelli
Marc Deligios
Linda Verkimpe

Crédits photographiques :

Jean-François Boué
Michel Cassinelli
Michel Graniou
Yannick Vanacker

Travaux numériques et infographies :

Jean-François Boué
Yannick Vanacker

Les infographies des camps d'Auschwitz ont été réalisés d'après :

- HILLBERG Raul. *La destruction des Juifs d'Europe*, tomes 1,2 et 3. Collection Folio Histoire. Paris: Gallimard, 2006. 2448 p.
- *Encyclopédie multimédia de la Shoah* : <http://www.ushmm.org/fr/holocaust-encyclopedia>

L'infographie du camp de Sobibor a été réalisée d'après les plans présentés sur le site du camp.

Remerciements :

Jean-Marc Noaille, inspecteur d'académie, inspecteur pédagogique régional d'Histoire/Géographie de l'académie de Nice.

Alain Bottaro, Jean-Claude Guirado, Marie-Véronique Mehous-Fulconis pour le recueil et le montage audio et vidéo des témoignages oraux.

Sous la direction d'Yves Kinossian, directeur des Archives départementales des Alpes-Maritimes.

L'ensemble des documents présentés proviennent des fonds des Archives départementales des Alpes-Maritimes, à l'exception des photographies de M. Cassinelli.